



Résidence Pierre et Marie Curie  
10 rue Lamennais, 35240, RETIERS

Compte rendu du  
Conseil de la Vie Sociale (CVS)  
Le Mardi 5 octobre 2021  
A 14h30

Etaient présents : Mme THOMAS (Présidente), Mme DROUET (Cadre de santé), M. ROUSSELET (Directeur), Mme RIBANNEAU (Qualificienne), M. CHARRON (Représentant du personnel, Animateur), Mme JOULIA (Représentante du personnel), M. CORGNE (Représentant des familles), M. QUEMERAIS (Résident), M. GLOANEC (Résident), Mme RICHARD (Bénévole membre du CA)

Sont excusés : M. LEBAS (Représentant des familles),

## Ordre du jour

1. Situation de l'établissement en période de Coronavirus ..... 2
2. Paroles aux résidents ..... 3
3. Candidatures au CVS ..... 3
4. Questions diverses ..... 4

Début de séance : 14h38

**Le précédent procès-verbal est approuvé par le Conseil de la Vie Sociale.**

Monsieur ROUSSELET commence par annoncer les démissions de Madame BIZEUL en tant que vice-présidente représentante des résidents, Madame DAUVIER représentante des familles, ainsi que Monsieur BLANCHARD, représentant des résidents.

Par ailleurs, Monsieur ROUSSELET présente Madame Colombe RICHARD qui suite à son invitation, confirme sa participation au CVS en tant que représentante du CA.

C'est l'occasion de présenter l'ensemble des participants du CVS et de relancer un appel à candidature pour des membres représentant à la fois des résidents et des familles.

Avant de commencer l'ordre du jour prévu, Monsieur ROUSSELET explique qu'il a répondu à un appel à projet de l'ARS Bretagne après concertation et accord de la présidente du CVS. Il s'agit d'un plan d'aide à l'investissement de 27 000 €uros pour des équipements ou matériels du quotidien.

Ce dossier permet d'anticiper les futurs achats et besoins en équipement pour améliorer le confort et l'accompagnement des résidents tout en facilitant le travail des professionnels, soit :

- 10 lits médicalisés pour une somme d'environ 15 000 €uros,
- 1 chaise douche de 7500 €uros,
- 1 lit douche entre 6 à 8000 €uros
- et 1 entraîneur thérapeutique motorisé ou « Motomed » à 7000 €uros. Ce dernier est un vélo pédalier à assistance électrique qui sollicite la motricité des membres inférieurs et ou supérieurs. Ce matériel est adapté pour la rééducation des résidents en fauteuil.

Ces dispositifs répondent à un double objectif : le bien-être des résidents et l'amélioration des conditions de travail.

De plus, en complément de l'Activ'tab déjà présente au sein de l'établissement, un deuxième écran numérique d'activités diverses et ludiques a également été demandé.

Monsieur ROUSSELET précise qu'en cas d'accord de financement, une enquête de satisfaction liée à l'utilisation du matériel sera réalisée auprès des résidents.

⇒ En annexe : l'ensemble des éléments du dossier.

## 1. Situation de l'établissement en période de Coronavirus

Monsieur ROUSSELET présente succinctement les consignes en vigueur avec notamment le contrôle du pass sanitaire pour les visiteurs et intervenants. Cette nouvelle obligation a nécessité le recrutement de 2 personnes pour effectuer la vérification des pass sanitaires à l'accueil du lundi au dimanche. Les visites sont désormais sans limite du nombre de personnes et de durée. Les sorties sont bien entendues possibles en familles, en extérieur, en ville, au parc, au marché...

Monsieur ROUSSELET fait un retour sur la 3ème injection de vaccination anti-covid qui s'est déroulée en septembre au sein de l'établissement pour tous les résidents ayant eu une 2ème injection de plus de 6 mois, soit environ 80 personnes.

Monsieur ROUSSELET ajoute que 100 % des professionnels de la résidence Pierre et Marie Curie sont vaccinés. Et il tient à féliciter l'ensemble des équipes pour leur motivation et implication malgré une situation de crise pesante pour tous, résidents et professionnels. Il souligne que les professionnels ont bien travaillé et poursuivent le maintien des gestes barrières.

## 2. Paroles aux résidents

Monsieur QUEMERAIS prend la parole pour présenter le résultat d'un sondage réalisé auprès d'une vingtaine de résidents lors de la réunion de préparation du 29 septembre.

Ainsi, chacun a pu s'exprimer autour de 4 thématiques principales : la vie quotidienne, l'organisation, les animations et les projets.

La satisfaction des résidents est générale sur l'ensemble des services proposés notamment : l'aide apportée par les professionnels de l'accueil et mais aussi de l'équipe d'animation, des soins, de la maintenance...

Les résidents apprécient également la diversité des activités telles que la lecture du journal, la gym douce, le « gai savoir », le biau jardin, le film du dimanche, la piscine ... sans oublier le nouveau matériel, la boîte à musique « borne méli-mélo » et l'Activ'tab. Par ailleurs, les résidents ont également le plaisir de profiter de l'installation de la pergola sur la terrasse face à la salle à manger.

De plus, le programme des animations de la semaine est affiché dans tous les secteurs, c'est un point souligné et important pour les résidents.

Les résidents sont heureux de pouvoir recevoir les familles dans leur chambre sans limite de personnes avec la possibilité de se promener dans le parc, de profiter des grands arbres, des oiseaux, des chèvres et autres sorties extérieures.

Les résidents regrettent le départ de Mylène, jeune service civique qui participait à l'accompagnement individuel et à la vie sociale de l'établissement.

Dans le cadre de la vie quotidienne, les résidents sont reconnaissants et apprécient le « bonsoir et bonne nuit » des soignants en fin de service.

Pour conclure, Monsieur QUEMERAIS précise que l'établissement Pierre et Marie Curie a très bonne réputation avec des personnels de qualité et professionnels, cet avis est partagé par tous.

Monsieur CHARRON confirme que lors de la préparation du CVS, les résidents sont enthousiastes et les retours sont toujours positifs et très encourageants. Néanmoins, Monsieur CHARRON s'interroge et regrette que la crise ait impacté les liens sociaux en limitant les projections ou envies des résidents. Les membres du CVS s'accordent sur le fait qu'il faudra du temps pour reprendre les interactions sociales comme auparavant.

Monsieur GLOANEC revient sur sa participation auprès des chèvres et explique qu'il se sent fatigué certains jours.

Monsieur CHARRON répond qu'il s'agit d'un projet collaboratif qui a été repris en interne du fait de la crise sanitaire. Il encourage Monsieur GLOANEC à solliciter davantage l'équipe d'animation et précise qu'un seul passage tous les 2 jours est suffisant.

Monsieur ROUSSELET demande à ce que l'organisation soit revue pour nommer un remplaçant pouvant intervenir auprès des chèvres. Monsieur CHARRON va reprendre cette question avec Monsieur GLOANEC et espère la reprise rapide du projet avec l'ensemble des partenaires.

## 3. Candidatures au CVS

Point évoqué en début de réunion. L'appel à candidatures est lancé.



#### 4. Questions diverses

- Chauffage

Le chauffage est remis depuis le vendredi 1er octobre.

- Semaine bleue

Dans le cadre de la semaine bleue, la résidence organise une après-midi « jeu » au sein du parc avec présentation du pass sanitaire. Il n'y aura pas de collectif d'enfants sur cet événement.

- Port du masque

Le résident ne porte pas le masque dans l'EHPAD et dans la chambre lors des visites.

En revanche, les visiteurs ne doivent pas retirer leurs masques si la distance des 2 mètres n'est pas respectée.

- Communication

M CHARRON informe qu'il y a une nouvelle page « Facebook » de la résidence Pierre et Marie Curie ainsi qu'une page twitter et Instagram. Cette communication sur les réseaux sociaux a pour objectif de valoriser la dynamique de l'établissement à l'extérieur et de favoriser les recrutements à venir (service civique, soignants, métiers logistiques...)

- La cafétéria

Après cette longue période de crise sanitaire certains bénévoles hésitent à revenir et la cafétéria n'a pas réouvert pour le moment.

Les membres du CVS n'ont pas d'éléments à ajouter.

Heure de fin de réunion : 16h16

La date du prochain CVS : **le mardi 25 Janvier 2022 à 14h30**

Le Directeur,  
M. ROUSSELET





**Résidence Pierre et Marie Curie**  
**10 rue Lamennais, 35240 RETIERS**

**Compte rendu**  
**CTE et CHSCT**  
**du mardi 28 septembre**  
**2021**

**EXTRAIT**

Etaient présents : Mme AUBER, Mme BALDINI, Mme JOLY, Mme LAUNAY, Mme DROUET, M. TOINEL, M. ROUSSELET

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'aide à l'investissement du quotidien et de la possibilité d'octroi d'une aide financière (crédits non reconductibles) à l'établissement sur des besoins en équipement et petits matériels, les professionnels sont consultés.

Cette consultation est validée par un avis des CTE et CHSCT.

Sur la base d'un montant notifié par l'ARS de Bretagne à hauteur de 27 314 €, et compte tenu du délai très court imparti (date de clôture le 1<sup>er</sup> octobre 2021), le Directeur propose de solliciter cette somme pour la consacrer à l'achat de différents matériels médicaux ou para-médicaux.

Ces achats étaient déjà envisagés dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'accompagnement des résidents et des conditions de travail des professionnels.

Il s'agit d'abord de faire l'acquisition d'une dizaine de lits neufs pour pouvoir sortir de l'actif des lits parfois relativement récents mais qui ne possèdent pas les fonctionnalités désormais attendues. Ces nouveaux lits seront beaucoup plus adaptés à la dépendance des résidents et aux contraintes des soignants (voir les potentialités décrites sur les devis). Cela représente environ 15 000 €.

Deuxièmement, il est envisagé l'achat d'une chaise douche supplémentaire (nous en possédons déjà quatre, une dans chaque secteur). Toutefois, le modèle que nous projetons de choisir serait plus léger, plus simple d'utilisation avec des changements de position plus nombreux.

Devis : environ 7 500 €.

Troisièmement, l'acquisition d'une douche au lit supplémentaire (concept de salle de bain mobile) serait également très utile compte tenu des besoins exprimés (nous en possédons à ce jour deux) : environ 6 000 € à 8 000 € selon les options retenues.

Quatrièmement, l'acquisition d'un entraîneur thérapeutique motorisé de type « Motomed ».

Ce matériel permet une mobilisation passive ou un entraînement actif des membres inférieurs et ou supérieurs. Il est utilisable par des résidents en fauteuil roulant.

Devis : environ 7 000 €

Enfin, au regard des objectifs de qualité de l'accompagnement des résidents et sur la base du montant notifié, l'achat d'un écran tactile multitouches ACTIV-TAB.

Nous avons recherché précédemment un outil qui pouvait permettre à chacun de s'épanouir numériquement autour d'un même support.

Le choix s'est porté sur l'utilisation de l'Activ-tab.

Activ-tab est une grande table interactive spécialement développée pour les personnes atteintes ou non de démence et/ou pour les personnes atteintes de handicaps. C'est un écran tactile d'une taille de 43 pouces. Il est inclinable de la verticale à l'horizontale pour permettre diverses utilisations : debout, assis.

Cet écran est multi-touches, c'est-à-dire qu'il peut être utilisé par plusieurs personnes au même moment, ce qui permet une interaction entre les utilisateurs. La hauteur est réglable, permettant autant de pouvoir travailler les membres supérieurs que les membres inférieurs. Cette table est sur roulettes, ce qui permet une utilisation en collectif comme en individuel.

Elle propose différents menus interactifs. Ce sont des jeux stimulants, des musiques, des photos, des films...

L'Activ-tab permet de travailler de nombreuses choses : la stimulation cognitive, les interactions physiques, etc.

Elle offre un support de travail de motricité fine. Elle apporte une activité quotidienne qui garantit le plaisir et une stimulation positive du cerveau. Ses nombreux menus permettent de s'adapter à tous et de ne pas mettre les utilisateurs en situation d'échec.

L'Activ-tab rapproche entre elles les personnes désorientées (maladie d'Alzheimer) et/ou ayant des troubles cognitifs autres et/ou des pathologies psychiatriques et/ou des handicaps d'ordre physique.

L'établissement a fait l'acquisition d'un premier matériel de ce type en mai 2021.

En quelques semaines, il a démontré tout son intérêt (divertissement, apaisement, thérapie) en permettant en effet, comme dit plus haut, la stimulation du cerveau, une action positive sur la motricité fine par exemple et en étant un outil efficace de lien social.

L'achat d'une seconde tav-activ est donc envisagé dès lors qu'un professionnel pourra être aux côtés des utilisateurs.

Coût : environ 23 000 €.

Après différents échanges, le CTE et le CHSCT donnent un avis favorable à l'ensemble de ces demandes, en soulignant à nouveau la priorité donnée aux lits, chaise-douche, lit-douche et « motomed ».

Le Directeur

Vincent Rousselet